

# Inauguration du **Magasin de Producteurs** **au Domaine Archambeaud**

Vendredi 6 mai 2022 au Tampon

*Le Département aux côtés des Réunionnais !*

# LE MAGASIN DES “PRODUCTEURS D’ARTS CHAMPS BEAUX”



Situé sur la commune du Tampon au 19<sup>e</sup> km, le **Domaine Archambeaud a été acquis par le Département en 1996, dans le cadre de sa politique de préservation et de valorisation** des Espaces Naturels Sensibles (ENS). D’une surface de 1,8 ha, cette propriété, enclavée dans un espace urbain, comporte dans sa partie basse, une **maison d’architecture créole** rénovée par le Département pour un cout total de 660 000 €, dont 75 % financé par le FEADER), une petite dépendance appelée « **local miellerie** », et un jardin créole en terrasses. A l’arrière, se trouve une relique de forêt primaire comportant diverses **essences indigènes et endémiques remarquables**.

Le site dispose d’un **rucher pédagogique** qui sera prochainement réaménagé et dont l’entretien a été confié par le Département, au Syndicat des Apiculteurs de la Réunion (SAR).

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la gestion du site a été confiée à la **SPL EDDEN** dans le cadre d’un contrat de prestations Intégrées (CPI ENS).

# LE MAGASIN DES “PRODUCTEURS D’ARTS CHAMPS BEAUX”

## CONVENTION AVEC L’ASAR

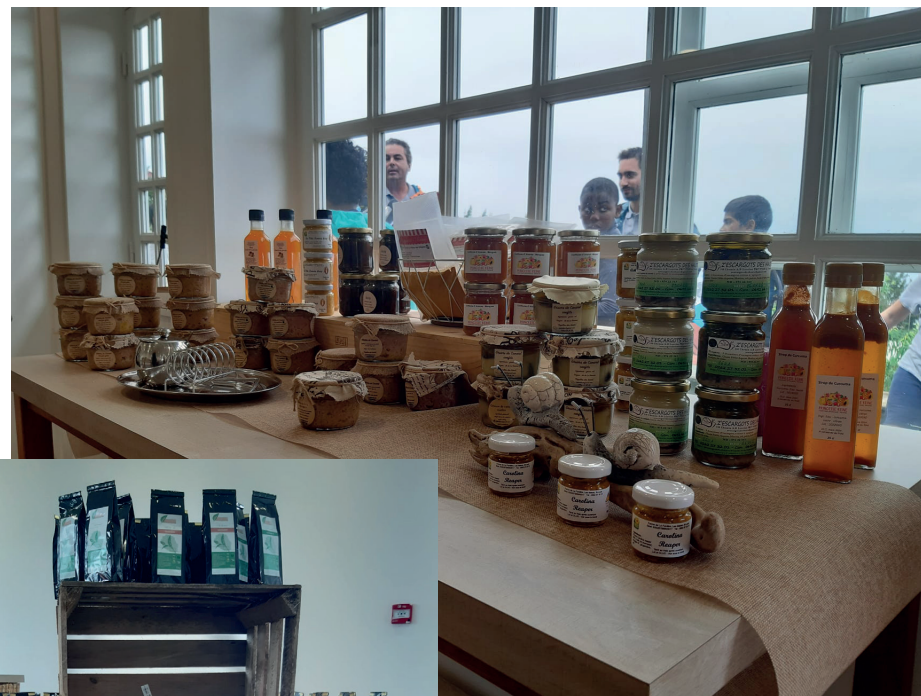
Suite à un appel à projets du Département, une partie de la maison Archambeaud a été attribuée à l’**ASAR** (Association de Solidarité Agricole de La Réunion), soutenue par la **FDSEA** (Fédération Départementale des Syndicats d’Exploitants Agricoles), en vue d’y développer un **projet de valorisation de produits agricoles locaux**. Cette mise à disposition a été formalisée dans le cadre d’une convention d’occupation d’une durée de 5 ans de la boutique baptisée « **Magasin des Producteurs d’Arts Champs Beaux** ».

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Huit producteurs exposent et vendent leurs produits au magasin. Volaille fermière, fruits et légumes de saison, escargots des Hauts et autres produits transformés sont ainsi proposés aux consommateurs. Ce système de vente directe permet aux agriculteurs de vendre aux coûts de leur production, tous les jours tout en partageant les charges, sans même avoir besoin d’employés. La boutique ne se fait aucune marge.

Une démarche rendue possible grâce la mise en place de conventions, mais également à un loyer défiant toute concurrence : 1 800 € l’année.

Chacun des 8 agriculteurs tient à tour de rôle le magasin, ouvert au public depuis le 7 avril. Ce système leur permet de consacrer du temps à leur exploitation mais aussi à la transformation de leurs produits. Des ateliers de dégustation et d’animations sont également au programme.





# LE MAGASIN DES “PRODUCTEURS D’ARTS CHAMPS BEAUX”

## LES PRODUITS-PHARES DU MOMENT

Les produits les plus plébiscités des clients depuis l’ouverture du magasin sont :

- les produits transformés à base de canard
- les produits de Cilaos (grains, lentilles)
- les produits à base d’escargots
- les confitures et achard



## MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

« Nous vivons dans une société en pleine mutation où bon nombre de citoyens désirent changer leur façon de consommer. Cette boutique des producteurs fonctionnant en circuit-court que nous inaugurons ce jour au Tampon, offre aux consommateurs une nouvelle alternative : le rapport qualité/prix des produits proposés par nos agriculteurs devrait répondre aux besoins de tous. À travers ce projet, le Département agit pour le pouvoir d’achat des ménages, pour la santé et la bonne alimentation, pour la promotion des circuits-courts, des produits péti et surtout pour nos agriculteurs ».

**Cyrille Melchior**

**Président du Conseil départemental de La Réunion**

## CONTACTS PRESSE

Département de La Réunion

Virginie Elsass • 0692 974 389

[virginie.elsass@cg974.fr](mailto:virginie.elsass@cg974.fr)

Pana Rakoto • 0692 974 533

[pana.rakoto@cg974.fr](mailto:pana.rakoto@cg974.fr)